



Ministère de la Santé

Direction des Ressources Humaines
335. Avenue Mohamed V
- RABAT -

Tel : +212 537 76 58 27
Fax : +212 537 76 01 05
site : www.sante.gov.ma



E-service

E-demande

E-mutation

Evaluation en ligne...

Système d'information intégré des ressources humaines

Ce système d'information RH, qui couvre l'ensemble des processus de gestion des ressources humaines, optimise la gestion de ce capital humain du Ministère de la Santé.



Cette solution est accessible via un

Solution ERP performante

portail web qui permet d'accéder aux différentes fonctionnalités du système et de faciliter la gestion quotidienne via un libre service pour employé.

Objectifs Qualité

- Améliorer :
 - ⇒ la satisfaction du personnel ;
 - ⇒ le rendement des fonctionnaires ;
 - ⇒ le processus du travail.
- Répondre aux besoins fonctionnels;
- Réduire les délais de traitement et assurer la réactivité ;
- Garantir la traçabilité de l'information et sa cohérence ;
- Fournir aux managers un outil d'aide à la décision ;
- Redynamiser la Gestion des Ressources Humaines ;
- Prendre en charge les fonctions RH ;
- Garantir l'adéquation à la norme GIPE (gestion intégrée du personnel de l'Etat) ;
- Automatiser les actes de gestion ;

Objectifs Performance

- Faciliter la circulation de l'information ;
- Etablir un plan de formation.
- Garantir :
 - ⇒ l'accessibilité de tous à une information de qualité ;
 - ⇒ la traçabilité des informations relatives à la carrière de chaque agent.

Fonctionnalités du portail

- Consulter en temps réel :
 - ⇒ la situation administrative ;
 - ⇒ les allocations familiales ;
 - ⇒ la situation salariale.
- Établir et suivre les demandes de :
 - ⇒ Sorties de service ;
 - ⇒ Réintégration.
- Créer et suivre les demandes de mutation exceptionnelle ;
- Participer aux mouvements de mutation annuels ;
- Consulter la notation annuelle et le rapport d'évaluation périodique ;
- Etablir et suivre les demandes de congés et d'absences ;
- Etablir et suivre les demandes d'autorisations.
- S'inscrire aux Examens d'Aptitude Professionnelle.

Accès Sécurisé

- Le manager self service (MSS), accède au portail via :
 - ⇒ Un login : PPR.
 - ⇒ Un mot de passe : CNI.
- Ensuite, le manager sélectionne le menu « *mon profil* » pour saisir son **nouveau mot de passe** ainsi que son **mail**.
- Pour l'employé self service (ESS), il accède via :
 - ⇒ Un login : PPR
 - ⇒ Mot de passe : il faudrait cliquer sur le menu « enregistrer maintenant » pour remplir les informations personnelles à la page